

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 25 octobre 2021

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération () :

Date de convocation :

Secrétaire de séance :

Objet : Budget Atelier de Découpe – Augmentation de crédits Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés

Le lundi 25 octobre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté des Communes a créé un Budget annexe pour la construction d'un Atelier de Découpe

Le Président explique que des emprunts vont être contractés pour la réalisation de cet Atelier

Le Président explique que lors de l'élaboration du budget, les crédits de recettes portés au compte 1641 – Emprunts, ne sont pas suffisants.

Le Président propose d'augmenter les crédits de recettes de 676 738.74 € au chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés par la diminution des crédits de Recettes portés au Chapitre 10 – Dotations, Fonds Divers et réserves de 261 727.74 € et ceux portés au chapitre 13 – Subventions d'Investissement de 415 010 €

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **D'augmenter les crédits de recettes 676 738.74 € au chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés, par la diminution des crédits de Recettes portés au Chapitre 10 – Dotations, Fonds Divers et réserves de 261 727.74 € et ceux portés au chapitre 13 – Subventions d'Investissement de 415 010 €**
- **D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 25 octobre 2021

Pierre BATAILLE
Président
